



RAPPORT MORAL SAISON 2020/2021

Il est difficile de faire un bilan de cette saison de nouveau stoppée par l'épidémie de Covid qui a rajouté des difficultés aux clubs qui avaient déjà du mal à développer leur activité et à faire renouveler leurs licenciés.

Le comité de la Loire a remboursé les engagements d'équipes aux championnats. Cette aide aux clubs sous forme d'avoir sur les factures de la saison s'est élevée à 14000 €.

Nous avons décidé de faire la gratuité de la part comité sur les renouvellements de licences de la saison prochaine. (Estimation 25 000€)

Nous espérons ainsi contribuer à la reprise de licences pour les joueurs qui ont été lésés cette saison par la suppression des championnats et d'une grande partie des entraînements.

Nous allons également rembourser les parts FFHB, ligue et comité des nouveaux licenciés de -12 ans et des dirigeants (estimation entre 5 000 et 10 000€) Il est essentiel pour les clubs de trouver de nouveaux licenciés chez les jeunes et de nouveaux bénévoles.

Toutes ces aides vont représenter environ 30 % de notre budget. Elles sont compensées en partie par les aides gouvernementales.

La période de confinement a permis d'avancer sur la réflexion du développement de notre sport avec les clubs et nos salariés. Des thèmes de visio-conférence ont été proposés tel que le développement des activités scolaires et périscolaires, le renforcement du Groupement d'employeurs avec de nouveaux clubs adhérents et une nouvelle embauche, la formation des clubs aux nouvelles pratiques, l'aide aux dossiers ANS, etc ...

Du fait de l'arrêt de la saison sportive, des regroupements de sélections de jeunes et des compétitions inter-comité, ainsi que des interventions auprès des clubs, nous avons été contraint de faire des demandes d'indemnisation pour activité partielle pour tous nos salariés.

Au chapitre financier nous avons présenté des projets à l'ANS qui nous ont permis d'obtenir une des subventions les plus importantes de tous les comités de la ligue Aura. Il y a eu également 7 clubs qui ont été subventionnés sur leurs dossiers actions.

Les demandes de subventions emploi et apprentissage ont été encore très nombreuses sur le territoire et comme l'an dernier l'apprentissage n'a pas été subventionné par l'ANS sur Aura.

Cette saison n'a pas permis au nouveau Conseil d'Administration de développer tous les projets. Nous avons quand même concrétisé le lancement d'un stage d'été en collaboration avec le club de St-Chamond. Une soixantaine de jeunes de 7 à 17 ans vont pouvoir pratiquer le handball et des activités de plein air au centre d'accueil de Monistrol.

Ces stages encadrés en grande partie par nos salariés respectifs contribuent aux recettes du comité.

Nos salariés sont de plus en plus investis dans les formations BPJEPS de l'AFMS de l'Etrat, ainsi que dans les nouvelles pratiques proposées par la ligue.

Nous avons poursuivi notre action auprès de nos instances pour défendre la position des comités dans leur soutien aux clubs et l'accompagnement de proximité que nous leur assurons. Malgré tout, la bonne volonté affichée par ces instances est parfois limitée à des effets d'annonces et la « transversalité » promise n'est encore que de façade

Nos actions de soutien à la performance ont été poursuivies avec la reconduction de l'entente garçons en -18 CF et -17 Aura.

Il faut souligner également le bon comportement des joueuses formées dans la Loire et présentes en LFH : Floriane André et Blandine Dancette (Les Neptunes de Nantes), Maëlle Faynel (Bourg de Péage), Florence Bonnet (Besançon), Perrine Petiot (Celles sur Belle), les jumelles Plotton, Mathilde (Noisy le grand, future Stella St Maur) et Pauline (Bègles) ; Ainsi que des joueurs tel que Martin PETIOT évoluant au Luxembourg avec son club de ESCH et deux anciens joueurs du SAM qui intègrent le Centre de Formation du club de Chambéry à la rentrée prochaine : Gauthier Bonnissol formé au Monteil et Théo Benterki.

Je souhaite renouveler mes remerciements à nos partenaires institutionnels en particulier le Conseil Départemental pour le maintien de leurs aides, le CDOS pour leur soutien permanent et la DDJES pour l'accompagnement de nos dossiers depuis toutes ces années.

Le président,
Jean-Pierre Defour